

*Le Directeur de Cabinet  
du Président de la République*

Monsieur Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine-Maritime  
12 RUE MICHEL GAUTIER  
76600 LE HAVRE

Paris, le 05 AVR. 2018

Monsieur le Député,

La correspondance que vous avez souhaité adresser au Président de la République lui est bien parvenue. Il m'a confié le soin de vous en remercier vivement.

Soyez assuré de toute l'attention que le Chef de l'État a porté à vos préoccupations concernant l'emploi des personnes en situation de handicap et plus particulièrement le cas des entreprises adaptées.

La politique du handicap est une priorité absolue du quinquennat. Monsieur Emmanuel MACRON est déterminé à mener une action volontaire, avec le Gouvernement, en faveur d'une société pleinement inclusive et solidaire.

Madame Agnès BUZYN, ministre des solidarités et de la santé, Madame Muriel PENICAUD, ministre du travail, et Madame Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, ont confié, le 23 octobre dernier, à Madame Dominique GILLOT, présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées, la mission de trouver des pistes d'amélioration permettant de faciliter l'embauche et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap ainsi que leurs aidants. Les conclusions des travaux seront présentées prochainement pour nourrir, le cas échéant, l'élaboration du projet de loi relatif à l'apprentissage et à la formation professionnelle.

Par ailleurs, les entreprises adaptées et les centres de distribution de travail à domicile reçoivent de l'Etat une subvention spécifique, destinée notamment au suivi social, à l'accompagnement et à la formation des travailleurs handicapés, pour favoriser leur adaptation à leur poste de travail.

.../...



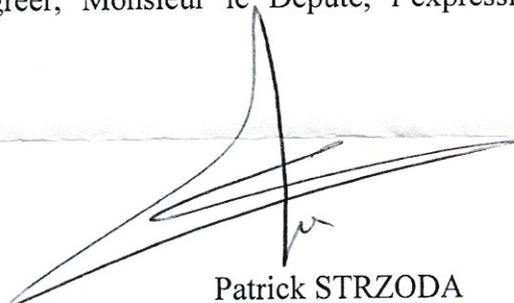
Dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, cette aide qui s'élevait à 41 millions d'euros en 2017, a été fixée à 33 millions d'euros pour 2018. Cette baisse s'inscrit dans un projet global de révision du mode de financement afin de le rendre plus simple, plus efficace et plus durable en donnant aux acteurs économiques, qui font un travail de long terme, une visibilité pluriannuelle.

Le Gouvernement mesure cependant pleinement l'importance de ces aides pour les entreprises adaptées. C'est pourquoi, Madame Muriel PÉNICAUD, ministre du travail, a annoncé le report au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la réforme de l'aide au poste, afin d'étudier les différentes options envisageables.

Par ailleurs, comme vous le soulignez, 1 000 nouvelles aides au poste supplémentaires seront créées cette année. Ce nombre d'aides au poste dépassera ainsi les 24 000, ce qui devrait permettre aux entreprises de créer des emplois en 2018.

Aussi, votre correspondance a été signalée à la ministre du travail et à la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, en leur demandant de vous apporter, le cas échéant, des précisions complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, elongated shape. The signature is positioned above the printed name 'Patrick STRZODA'.

Patrick STRZODA

*Référence à rappeler*  
*PDR/SCP/BEAR/A082641*